

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Namur**

Parc du Château de Golzinne

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*  
*Province de Namur*  
*Parc du Château de Golzinne*

Nom du jardin	Parc du Château de Golzinne
Nom ancien	Château des comtes de Namur
Date de création	début du XIX <sup>e</sup> siècle [vers 1804]; vers 1962
Province	Namur
Arrondissement	Namur
Commune	Gembloux
Coordonnées	Place Saint-Cornélis ; 5032, Bossière
Localisation	Latitude : 50.5174691 Longitude : 4.720951199999945

## Historique

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, le domaine de Golzinne est propriété des comtes de Namur qui y dispose d'un château fortifié entouré d'une enceinte. Celui-ci est détruit par les troupes liégeoises en 1431. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Jean-François Zualart fait édifier sur les ruines du château comtal une maison de plaisance. Toutefois, l'édifice actuel a été construit en 1804 par Charles-Alexis-Joseph Desmanet de Biesmes, époux de Marie-Thérèse de Zualart. Son style classique trahit l'influence architecturale dominante de l'époque. La construction présente une façade enduite centrée sur un portique à quatre colonnes ioniques d'ordre majeur. Elle est coiffée d'une toiture d'ardoises surbaissée à quatre pans, terminée par un lanterneau vitré. Le château est, dès cette époque, accompagné d'un complexe potager (peut-être plus ancien) et entouré d'un parc paysager déjà évoqué en 1820 par un dessin du Général de Howen et, quelques vingt ans plus tard, par une lithographie réalisée d'après un dessin de A. Vasse, publiée en 1844. Un grand bassin circulaire occupe le centre de la cour d'honneur tandis qu'un pavillon léger formant belvédère - abusivement appelé « tour chinoise » car coiffé d'une toiture en métal conique et débordante évoquant le profil d'une pagode - en marque l'angle sud-est. Suite à une division opérée dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les différentes parties de la propriété connaissent une gestion différenciée. La partie ouest du parc est légèrement remaniée dans les années 1960 avec la création de nouveaux cheminements et l'assèchement du vaste plan d'eau qui alimentait une étonnante grotte de fraîcheur tandis que de nouvelles plantations garantissent la pérennité de l'environnement paysager et sa diversité végétale. Dans les années 1950, une annexe de trois travées est accolée à la façade arrière du château. Le mauvais état sanitaire des espaces arborés les plus proches du château trahit l'absence de maintenance durant plusieurs décennies. La cour d'honneur et son pavillon-observatoire dominant l'ancien jardin potager en terrasses et le parc devrait progressivement être restaurés. Depuis cette large esplanade dominée par l'élégante demeure néoclassique, plantée sur ses limites de quelques beaux arbres, un escalier de pierre traverse les terrasses étagées contre la muraille sud, autrefois affectées en potager-fruitier. Au pied de celle-ci, deux piliers de pierre marquent l'axe transversal du complexe et rappellent les limites inférieures de l'espace de culture qui se confondent aujourd'hui dans les prairies. Vers l'ouest, des promenades parcourent le parc paysager au pourtour d'une ancienne surface d'eau aujourd'hui asséchée. Les longues promenades entretenues avec soin relient plusieurs éléments pittoresques dont une grotte bénéficiant jadis de la fraîcheur d'une cascade s'écoulant sur des rochers artificiels.

## Description

**Éléments architecturaux :** Une haute muraille en pierre calcaire délimite la propriété au nord et au sud. Un mur d'enceinte, également en pierre calcaire, clôture la partie est du parc. L'entrée, ménagée dans l'angle nord-est de la cour du château, est flanquée d'imposants piliers à refends en pierre bleue sommés respectivement d'une haute urne en pierre. Une grille à barreaux sagittés en ferme le passage. A l'opposé, dans l'angle sud-est de la cour du château apparaît la structure métallique d'une ancienne gloriette circulaire parfois dite « tour chinoise », servant jadis d'observatoire. La construction légère avait été installée au sommet de l'ancienne tour fortifiée de manière à dominer l'ensemble du complexe potager. Un emmarchement de quatre degrés en pierre bleue donne accès au belvédère dont le sol est couvert d'un appareillage de briques sur chant. Les plats métalliques qui ceinturent encore partiellement l'espace intégraient des banquettes. Derrière le château, des remises à voitures et des dépendances néoclassiques du début du XIX<sup>e</sup> siècle forment un long bâtiment de trois travées en briques et pierre bleue sous bâtière d'ardoises. Jusque vers 1935 au moins, une longue aile en briques (du XIX<sup>e</sup> siècle ?) reliait le château et ces dépendances. Cette aile a été supprimée vers 1955. A l'ouest du château, chapelle du XVII<sup>e</sup> siècle dédiée à la Vierge et à Saint Maurice qui a succédé à la chapelle castrale fondée en 1401 par Guillaume II de Namur. De plan rectangulaire, la construction traditionnelle en pierre calcaire, coiffée d'une bâtière à coyau avec clocheton carré, a été modifiée dans les années 1960 pour la réhabiliter en habitation. Dans la partie ouest du parc, construction en rocaille sous terre formant belvédère, pourvue d'un escalier descendant dans une grotte ou salle de fraîcheur. De nombreuses loges façonnées dans les parois accueillent des espaces de rangement et des bancs. La voûte de la grotte est percée de deux ouvertures vers le ciel; celles-ci étaient autrefois occultées par les chutes d'une cascade alimentée par le trop-plein du grand plan d'eau situé légèrement en amont, aujourd'hui en voie d'assèchement. Vers le nord, imposante glacière sous terre en parfait état de conservation, dont les maçonneries ont été consolidées dans les années 1960. Marquant l'angle ouest de la propriété, terre abandonnée percée d'une galerie en L, dont l'usage demeure incertain.

**Éléments mobiliers :** Deux lions en pierre calcaire fortement érodée flanquent l'emmarchement du château.

**Éléments végétaux :** Sur les limites nord-est de la cour du château, un arbre aux quarantes écus (*Ginkgo biloba*), un vieux hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), une cépée de tilleul (*Tilia platyphyllos*), un frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et un tilleul argenté (*Tilia petiolaris*). Sur la gauche du château, un tilleul à feuilles cordées (*Tilia cordata*). Derrière la demeure, quelques frênes (*Fraxinus excelsior*), trois tulipiers de Virginie (*Liriodendron tulipifera*) et un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') voisinent avec les dépendances. Aux abords de la chapelle, quelques frênes communs (*Fraxinus excelsior*) et hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et un frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*). Non loin de la grotte, deux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et une remarquable cépée de tilleul commun (*Tilia vulgaris*). Au sud de l'ancien grand plan d'eau, massif de hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). Dans le parc, nombreux ifs (*Taxus baccata*), hêtres (*Fagus sylvatica*), tilleuls à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) et érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*).

**Potager :** Le potager occupait une suite de trois longues terrasses protégées au pied de l'ancienne muraille de l'enceinte du château des comtes de Namur. Encore attesté par la carte topographique au 1/20.000e éditée en 1901 et par une carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle, ce bel espace exposé plein sud et protégé des vents du nord par la muraille comprenait de nombreuses planches de culture, légèrement inclinées, voisinant avec plusieurs serres et couches sous châssis. Plusieurs espaces aménagés dans la muraille peuvent être identifiés comme des caves à légumes. Comme le montre la carte, depuis l'ouest on appréciait la vue du petit pavillon-observatoire qui dominait élégamment le jardin. L'espace désaffecté depuis plusieurs dizaines d'années est actuellement en friche et le pavillon est en ruines. Quelques vieux fruitiers conduits en espaliers sur les murs et deux remises encadrant l'entrée basse sont les derniers vestiges de son affectation initiale et traditionnelle en potager-fruitier.

**L'eau :** Devant le château, grand bassin de fontaine circulaire en pierre agrémenté en son centre d'un bambin crachant un jet vertical à près de 6 mètres de hauteur, alimenté par une source prenant naissance à quelques deux kilomètres vers le nord-ouest. Bien que situé dans la cour d'honneur du château, ce bassin a servi de pièce d'eau d'agrément jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle comme l'attestent certaines photographies des années 1900. Ce bassin présente une margelle en pierre et briques tandis que son plafond est couvert de grandes dalles de pierre. La propriété est délimitée au nord par le cours du Ribjoux (ou Rebjoux).

A l'ouest, un vaste plan d'eau retenu par une berge en pierre est asséché depuis les années 1960. Agrémenté d'une île, il était alimenté par une source en amont; celle-ci générait également la formation de rus serpentant dans la propriété. Le trop-plein du plan d'eau et un ruisseau se rejoignent pour former une cascade sur des enrochements artificiels, sous laquelle se dissimule une grotte aménagée en salle de fraîcheur. En contrebas de la cascade, l'eau se déverse dans un petit bassin rectangulaire avant de rejoindre le cours du Ribjoux.

**Éléments remarquables :** L'imposant mur en pierre calcaire au sud du complexe agricole et les restes d'une ancienne tour à l'angle nord-ouest de la propriété (dite « tour Sarrazine ») sont les derniers vestiges de l'enceinte du château médiéval des comtes de Namur, cité comme tel en 1210 et détruit en 1430. La muraille qui longe l'esplanade du château du XIX<sup>e</sup> siècle et se poursuit vers l'ouest domine les terrasses de l'ancien jardin-potager établi en contrebas. Depuis la limite sud de l'esplanade, une première volée axiale d'escalier axial en pierre bleue descend à la terrasse supérieure. Arrêtée par un palier, elle est suivie d'une volée double à montées convergentes conduisant à une deuxième terrasse, plus courte. Depuis celle-ci, une seconde volée double similaire rejoint les prairies au pied du complexe.

**État de conservation :** Sur la carte de Ferraris, un plan d'eau en demi-cercle agrémenté d'une île apparaît à l'ouest, au-delà des murs d'enceinte de la propriété. Sur la carte militaire topographique de l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle (éditée en 1901), il apparaît sous un tracé différent et est dépourvu d'îlot. Bien qu'asséché dans les années 1960, des berges en rappellent encore les contours. La source abondante qui approvisionnait la propriété autrefois a vu son débit réduit suite à l'implantation voisine d'une carrière, provoquant la disparition progressive des jeux d'eau constitués, notamment les rideaux et la cascade participant de l'agrément de la grotte. Depuis les années 1960, la propriété a été divisée en trois parties. La première, la plus vaste, englobe la chapelle et la majeure partie du parc paysager. La deuxième partie se limite à la ferme et à ses dépendances. Quant à la dernière partie, elle est constituée des abords immédiats du château et de la cour d'honneur. Autrefois partie intégrante de la propriété de Charles-Alexis-Joseph Desmanet, construite en 1804 sur le site de l'ancien château des comtes de Namur, cette parcelle a elle-même connu plusieurs propriétaires. Depuis les années 1960, elle a souffert d'un évident manque de soins comme l'atteste l'état sanitaire des végétaux. Aucune dégradation majeure n'a toutefois été constatée. Les structures métallique du pavillon-observatoire sont toujours en place mais envahies par une abondante végétation spontanée. La gloriette a depuis longtemps perdu son élégante couverture métallique en poivrière garnie de lambrequins et piquée d'une girouette. Les escaliers desservant les anciennes terrasses potagères ne sont plus que difficilement praticables. Dans la cour du château, le bassin central est encours de restauration.

**Maintenance :** Le château et les abords de la cour font l'objet de soins attentifs. D'importants travaux de débroussaillage et de consolidation ont déjà été réalisés. Le bassin et le pavillon-observatoire devraient faire l'objet d'une prochaine phase de restauration. La partie ouest du parc paysager est en bon état : les nombreuses essences hautes tiges font l'objet de soins appropriés et de nombreuses plantations, entamées vers 1960, participent au maintien du caractère paysager et à la diversité sylvicole du parc. Les chemins en sous-bois sont régulièrement nettoyés. Les prairies sont mises en pâtures.

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 115/3

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 47/2 (Spy) Impr. coul. 1901

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 47/2

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 47/2/1-2

**Autre(s) source(s) cartographique(s) :**

Plan de mesurage d'un ensemble bâti et non bâti, éch. 1/500e.

## Iconographie

**Autre(s) source(s) iconographique(s) :**

Le château de Golzinne. Dessin au crayon et à l'encre, lavis sépia du Général de Howen, 16 septembre 1820. In : BASTIN Nestor & DULIERE C., *Namur et sa province dans l'oeuvre du général de Howen (1817-1830)*, Crédit Communal de Belgique, s.l., 1983 (Histoire, 11), p. 374, ill. 308.

Château de Golzinne. Lithographie de Jobard d'après un dessin du Général de Howen. In : DE CLOET Jean-Joseph, *Voyage pittoresque dans le Royaume des Pays-Bas, dédié à S.A.I. et R. Madame la princesse d'Orange*, Bruxelles, J.B.A. Jobard, 1825, 2 vol, n° 122.

Château de Golzinne. Lithographie In : VASSE Abraham-Jacques, *La province de Namur pittoresque ou vues des châteaux, des sites pittoresques, des ruines et des monuments de la province, dessinées d'après nature. Lithographiées par Lauters, Fourmois, Ghémar, Kindermans*, Bruxelles-Paris, [1844].

Le château de Golzinne. Dessin aquarellé de Félix du Pont d'Ahérée. In : Album de Félix du Pont d'Ahérée, s.d. [vers 1900].

Environs de Gembloux. Château de Golzennes. Carte postale, éd. Nels, Ed. Librairie Berce à Gembloux, cachet postal 1910.

Diverses vues du château et du jardin-potager. Photographies vers 1900 (coll. famille de Vinck).

## Bibliographie

BAUDOIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 459.

DE CLOET Jean-Joseph, *Voyage pittoresque dans le Royaume des Pays-Bas, dédié à S.A.I. et R. Madame la princesse d'Orange*, Bruxelles, J.B.A. Jobard, 1825, t. 2, n°102.

DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du Pais de Liège*, Liège, 1738-1744, t. IV, p. 314-31.

DE TYBERCHAMPS Charlé, Notice descriptive et historique des principaux Châteaux, grottes et mausolées de la Belgique, et des batailles qui y ont eu lieu; ornée d'une carte indicative, de tableaux analytiques, vues de châteaux, (...), Bruxelles, 1821, p. 127.

*Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie*, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 5, t. 1, p. 94-95.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

ROLAND C.G., « Golzinne », *Namurcum*, 1924, p. 2-5.

TOURNEUR Francis, « Le château de Golzinne » In : *Le Patrimoine moderne et contemporain de Wallonie. De 1792 à 1958*, Namur, Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine - Division du Patrimoine, 1999, p. 381-383.

## Informations administratives

**Publié** : oui

**Mérite le classement pour** : muraille du château des comtes de Namur, ancien jardin-potager en terrasses

**Superficie** : la propriété ancienne compte 12,5 hectares (non compris la ferme attenante) dont 2,5 sont attenants au château

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire** : Didier Hoyos / Odile Moreau

**Date de création de la notice** : 2000-08-31

## Index

**Statut** : privé

**Ouverture** : fermé au public

**Type :** Terrasses